

# COMPTE-RENDU DU STAGE D'AIDE NEGOCIEE CONCERNANT LES ELEVES NOUVEAUX-ARRIVANTS

Vendredi 08 octobre 2004

Lycée Léonard de Vinci, Melun

Formateur du CASNAV : Sylvain PECH

Intervenante : Béatrice YARS

## Programme

**Le matin** : séance destinée aux professeurs nouveaux dans l'établissement ou n'ayant pas encore bénéficié d'un stage d'aide négociée les années précédentes.

- Présentation du CASNAV et textes officiels concernant les élèves nouvellement arrivés de l'étranger.
- Modalités d'inscription et de scolarisation de ces élèves, notamment en Seine et Marne, et pour les plus de 16 ans.
- Organisation de la scolarité :
  - accueil,
  - positionnement,
  - types de classes d'accueil.
- Perspectives d'évolution des dispositifs existants et suivi du devenir de ces élèves.
- Le dispositif mis en place au lycée Léonard de Vinci et les caractéristiques indispensables à sa réussite :
  - retour sur le bilan des deux années précédentes et évolution du dispositif.
  - présentation du dispositif :
    - nombre maximum d'élèves concernés,
    - répartition dans les classes,
    - origines culturelles et linguistiques,
    - âges,
    - lieux de résidence,
    - pré-requis pour s'inscrire, niveau scolaire exigé,
    - objectif : obtention d'un diplôme français en deux ou trois ans,
    - évaluation chiffrée non obligatoire dans un premier temps et orientation qui peut être traitée hors-réglementation habituelle,
    - possibilité de passage de la seconde à la première ou retour au collège possible après quelques semaines au lycée si le niveau l'exige,
    - arrivée possible de nouveaux élèves toute l'année.
  - mode d'intégration dans le lycée :
    - accueil et positionnement par la cellule d'accueil du CIO,
    - entretien avec Monsieur le Proviseur (élève accompagné de sa famille ou de son tuteur),
    - annonce de l'arrivée d'un nouvel élève à l'équipe pédagogique (lettre d'information de la part de Monsieur le Proviseur),
    - accompagnement privilégié de la part de la vie scolaire dans les premiers jours (pour l'obtention rapide des manuels notamment),
    - encadrement souhaitable au sein de la classe (choix d'un « élève-tuteur » au début),
    - nécessaire implication de tous les professeurs dans la réussite de ce dispositif.

- présentation du groupe d'élèves de cette année :
  - nombre d'élèves inscrits,
  - noms et répartition par classe,
  - origine, âge et lieu de résidence pour chacun,
  - suivi des élèves ex-néo-arrivants de l'an dernier,
  - intégration, dans le groupe, d'élèves non-francophones hors-dispositif officiel.
- emploi du temps :
  - horaires des cours de FLS,
  - contrôle des présences,
  - contraintes d'emploi du temps parfois et flexibilité nécessaire de tous côtés,
  - horaire variable selon les besoins de l'élève, les autres disciplines et selon l'évolution du niveau au cours de l'année.
- Tour de table :
  - présentation de chaque professeur et commentaires sur chaque élève le concernant,
  - avis personnel sur la mise en œuvre du dispositif, satisfaction et/ou problèmes rencontrés.
- La notion de « langue de scolarisation » :
  - Le Français Langue Seconde (FLS) par rapport au Français Langue Etrangère (FLE) et au Français Langue Maternelle (FLM). Bibliographie indicative.
- Les cours de FLS au lycée Léonard de Vinci :
  - objectifs,
  - méthodologie suivie,
  - pédagogie différenciée,
  - exemple d'activités en interdisciplinarité,
  - nécessité de contacts fréquents avec toutes les équipes pédagogiques.

**L'après-midi : séance destinée aux professeurs ayant déjà bénéficié d'un stage d'aide négociée les années précédentes.**

- Indications sur la langue des différentes disciplines :
  - caractéristiques linguistiques les plus utilisées dans certaines disciplines,
  - problème des consignes, de l'acquisition du lexique de la discipline, des modes d'évaluation adaptés.
- Exemples de documents de travail pour comprendre l'importance de la maîtrise de la langue dans toute les disciplines :
  - La polysémie des mots selon la discipline,
  - L'utilisation des tournures passives ou impersonnelles en histoire et en SVT.
- Exemples de séquences et d'évaluations adaptées pour des élèves non-francophones :
  - adaptation d'une séquence de français sur l'étude d'une œuvre intégrale,
  - adaptation d'une évaluation en histoire,
  - adaptation d'une évaluation en physique.

- Travail en sous-groupes disciplinaires sur du matériel pédagogique apporté par les professeurs présents :
  - élaboration de propositions concrètes pour une utilisation de ces documents avec des élèves non-francophones intégrés en classes normales.
- Mise en commun et discussion autour de ces propositions.

**Questions évoquées lors de cette journée :**

- L'information sur l'arrivée d'un nouvel élève :
  - plusieurs professeurs soulignent l'importance d'une bonne circulation de l'information quant à l'arrivée d'un nouvel élève, de façon à mieux préparer l'intégration de cet élève dans le groupe-classe.
- La communication souhaitée, aux professeurs de mathématiques et de français, des résultats des tests de positionnement de la cellule d'accueil du CIO.
- Le suivi de ces élèves :
  - Nécessité d'un dossier, consultable en salle des professeurs par exemple, sur les élèves néo-arrivants. Dans ce dossier on trouverait, par exemple, dans quelle classe et avec quelle équipe pédagogique était chaque élève ex-néo-arrivant l'année de son arrivée au lycée ? Ceci permettrait aux collègues, en charge de ces élèves l'année suivante, d'être informés de leur situation initiale de néo-arrivants et de pouvoir se mettre en contact avec les professeurs les connaissant déjà.

Mardi 07/12/04  
Béatrice YARS